POLITIQUE ACHAT DU GHT 49



La Direction des achats du groupement hospitalier du Maine-et-Loire (GHT49) gère les marchés de tous les établissements membres conformément à la réglementation, et se dote d'une politique achat, fixant des principes généraux gouvernant la fonction achat afin de répondre aux enjeux suivants :

En première intention, la fonction achat du GHT49 met en œuvre et soutient les orientations du projet médical, du projet de soins et des autres projets partagés du territoire.

De manière systématique et transversale, la fonction achat de territoire intègre les préoccupations et les obligations en matière de développement durable, de transition écologique et de santé environnementale.

Considérant son poids économique, la fonction achat veille à soutenir l'économie locale, sociale et solidaire.

Pour cela, la fonction achat de territoire couvre l'ensemble des dépenses d'achats du GHT49 et assure la sécurité juridique des marchés.

La fonction achat mutualisée recherche l'efficience de l'achat et diffuse les bonnes pratiques. Elle veille pour cela au développement des compétences de tous les acteurs du processus d'achat pour promouvoir la professionnalisation de la fonction achat.

La politique achat du GHT49 se décline en 7 axes principaux qui se détaillent en engagements.

AXE 1

Une fonction achat au service du projet médical partagé de territoire, du projet de soins, des professionnels, des patients, des usagers et des résidents

A cette fin, les équipes de la fonction achat du GHT49 s'engagent à :

- Définir et qualifier les besoins pour permettre les bonnes prises en charge des patients, des usagers et des résidents, graduées, adaptées et efficientes au sein de tous les établissements ;
- Répondre aux objectifs de qualité de vie au travail des professionnels ;
- Comparer, mutualiser les pratiques et réinterroger systématiquement les processus ;
- Promouvoir un dialogue permanent acheteurs-prescripteurs-experts techniques ;
- Animer le processus achat dans le cadre d'une gestion de projet favorisant l'association des utilisateurs.



AXE 2

Une fonction achat garantissant la sécurité juridique des marchés et la sécurité des approvisionnements

Les acteurs de la fonction achat s'engagent à :

- Contractualiser l'ensemble des achats conformément à la réglementation en vigueur ;
- Maintenir l'éthique et la déontologie de l'achat, en prévention des conflits d'intérêts ;
- Développer et partager les référentiels et les bonnes pratiques de l'achat ;
- Anticiper et planifier les activités achats au service des projets ;
- Assurer la sécurité des approvisionnements.



AXE 3

Une fonction achat au service de la qualité et de la performance

Les acteurs du processus achat s'engagent à :

- Développer l'adaptabilité et l’agilité pour garantir la performance de la fonction achat ;
- Développer les connaissances et les compétences achats au sein du GHT, jusqu’aux prescripteurs ;
- Promouvoir l’innovation dans les processus achat au plus près des besoins des utilisateurs ;
- Optimiser les recueils des besoins pour promouvoir la recherche des meilleures offres ;
- Développer une approche de performance qualité, et d’analyse en coût global ;
- Développer la valeur ajoutée de la fonction achat en apportant réactivité, simplification et accessibilité aux utilisateurs ;
- Mesurer la plus-value de la fonction achat et l’intégrer dans l’efficience financière du GHT ;
- Mesurer et accroitre la satisfaction des utilisateurs.



AXE 4

Une fonction achat engagée dans la mise en œuvre des stratégies de mutualisation d'achats nationales, régionales et locales

Pour cela, la fonction s'engage à :

- Décliner avec agilité les politiques et stratégies d'achats nationales, régionales et locales au sein du GHT

- Faire valoir les expertises locales et participer aux reflexions et aux groupements menés à l'échelle nationale, régionale et locale.

UniHA

UGAP

PHARE

resah

DIRECTION GENERALE DE L'OFFRE DE SOIN

AXE 5

Une fonction achat garantissant l'accès aux innovations et aux offres compétitives

Les responsables de la fonction achat s'engagent à :

- Développer la pratique du sourcing pour étudier les évolutions des marchés fournisseurs et développer l'attractivité des consultations du GHT

- Rechercher et promouvoir le caractère innovant des produits, des services et des travaux ;

- Favoriser la concurrence et veiller à accéder à de nouvelles offres compétitives ;

- Piloter et évaluer les relations avec les fournisseurs stratégiques.



AXE 6

Une fonction achat responsable soutenant la transition écologique, le développement durable et la santé environnementale

Les acteurs de la fonction achat s'engagent à :

- Promouvoir la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), le Développement Durable (DD), la santé environnementale et décliner ces préoccupations dans l'éthique et la déontologie de l'achat ;
- Porter le volet éco-responsabilité des projets d'établissements et les objectifs de réduction du bilan carbone et de sobriété énergétique ;
- Soutenir les projets de santé environnementale et réduire les usages de substances nocives pour la santé ;
- Promouvoir les actions de réduction et de traitement des déchets ;
- Développer les projets d'économie circulaire et porter les actions de promotion du reconditionnement et du ré-usage des biens.



AXE 7

Une fonction achat actrice de l'économie locale, sociale et solidaire

Les professionnels de la fonction achat s'engagent à :

- Maintenir le rôle du GHT d'acteur du développement économique de son territoire ;
- Promouvoir l'accès aux marchés des TPE-PME et les circuits courts dans le cadre de l'analyse en cout global des achats ;
- Promouvoir l'accès aux emplois adaptés du secteur du handicap et de l'insertion par l'activité économique.

